

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de VINÇA

Déclaration préalable
dossier n° DP 066 230 23 C0012

date de dépôt : 10/03/2023

demandeur : M. CLERC Olivier

pour : Construction de deux serres
pour du maraîchage sur mon
exploitation agricole de 8mx22m
soit une surface totale couverte de
352m² (serre démontable)

adresse terrain : LA BALMA 66320
VINCA

CERTIFICAT DE DÉCISION D'OPPOSITION TACITE
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, en retour, votre dossier de demande de déclaration préalable cité en référence.

Par courrier en date du 03/04/2023 , il vous a été demandé de fournir des pièces complémentaires dans un délai de trois mois à compter de sa réception afin de pouvoir instruire votre dossier.

Les pièces demandées n'ayant pas été remises dans ce délai, votre demande de déclaration préalable a fait l'objet d'une décision tacite d'opposition conformément à l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à VINÇA

Le 26.07.23

Le Maire,

Par délégation du Maire

Bernard BACO, Adjoint.

